

Comment assurer son entreprise

Vous êtes entrepreneur·e ? Maddyness vous a concocté un véritable kit pour créer, faire grandir et même vendre votre startup. Du recrutement en passant par le financement de votre innovation, vous retrouverez astuces et bonnes pratiques pour vous sortir de ce labyrinthe qu'est l'entrepreneuriat. Dans cette fiche : quelques conseils pour bien assurer son entreprise.

Temps de lecture : minute

14 mars 2022

Republication du 21 août 2020

Too Long Didn't Read : ce qu'il faut retenir

- Choisissez bien ce que vous souhaitez assurer
- Agissez par étapes en assurant d'abord le plus important : son activité et ses salariés
- Établissez un budget alloué à votre assurance
- Faites le tri parmi les offres proposées et demandez des devis précis

Mesurer l'intérêt d'une assurance pour votre entreprise

Lorsque vous démarrez votre propre entreprise, vous devez tenir compte de nombreux éléments, parmi lesquels l'assurance.

La plupart des entrepreneurs font de leur mieux pour limiter leurs coûts de démarrage au strict minimum, ce qui est parfaitement logique. Si vous

avez emprunté de l'argent ou si vous avez été soutenu par des investisseurs, vous devez vous assurer que chaque euro est utilisé de la meilleure façon possible. Vous devez justifier chaque achat et réfléchir de manière stratégique à vos dépenses.

En matière d'assurance, beaucoup d'entrepreneurs prennent la décision dangereuse d'attendre et de souscrire une assurance une fois que leur entreprise s'est stabilisée et génère des bénéfices réguliers. Le problème avec cette approche est que l'assurance est plus qu'un coût d'exploitation optionnel de votre entreprise, c'est essentiel. Sans cela, un seul événement pourrait dévaster votre startup, vous obligeant à utiliser tout le capital que vous avez durement rassemblé pour "sauver les meubles".

> Un plan de couverture assurantielle doit être défini dans votre plan d'entreprise

Connaître les assurances prioritaires

Ça y est, vous avez décidé d'assurer votre startup. Mais avant de vous lancer dans des devis à n'en plus finir, priorisez. En effet, dès votre lancement, certaines assurances deviennent indispensables, tandis que d'autres, à l'inverse, peuvent attendre.

Pour commencer, pensez avant tout à assurer vos locaux, y compris votre stock, et votre matériel, notamment informatique. Si vous avez des moyens de transport liés à votre activité, pensez aussi à les assurer.

Il est également important de vous assurer personnellement, dans le cas où vous devriez interrompre votre activité pour cause d'accident ou de maladie. Mais aussi d'assurer vos salariés qui peuvent être couverts par une assurance dite "de personnes" en plus de la responsabilité civile de chacun.

Enfin, souscrivez à une responsabilité civile exploitation, qui couvre les dommages causés dans le cadre de l'activité de l'entreprise.

> Toutes les assurances ne sont pas obligatoires à votre lancement, faites le tri !

Définir ses besoins secondaires

Une fois les "essentiels" souscrits, le type de couverture assurantielle complémentaire dont vous avez besoin varie en fonction de facteurs tels que le secteur d'activité dans lequel vous travaillez, les pays dans lesquels vous exercez, le nombre de vos employés, etc. Dans tous les cas, vous devez toujours être conscient des risques inhérents à votre secteur avant de lancer une entreprise.

Il existe bien évidemment d'autres assurances qui peuvent être souscrites en fonction de vos activités ou de votre développement. À commencer par exemple par la responsabilité civile professionnelle/produit, qui protège des conséquences financières des préjudices causés aux tiers par les prestations ou les produits et peut être souscrite dès votre début de commercialisation ou lors des " projets pilote " de vos services/produits ou dès vos premiers contrats de partenariat.

L'assurance cyber vous permettra quant à elle de protéger vos données propriétaires et celles de vos clients ou bien de réparer certains dommages en cas de cyber incident, tandis que l'Assurance Fraude permet de couvrir le dommage financier qui découle de fraudes commises par des travailleurs et d'escroqueries dues à des tiers.

> À chaque besoin son assurance : listez les vôtres pour trouver les couvertures les plus pertinentes

Établir un budget et demander des devis

Il n'existe à ce jour pas de tarif fixe concernant les assurances proposées. N'hésitez donc pas à établir en amont le budget que vous pourriez allouer, au maximum, à vos assurances, avant de contacter les différents organismes dédiés pour leur demander des devis précis en fonction de vos besoins. Attention cependant, le tarif évolue majoritairement en fonction de votre chiffre d'affaires, de la taille de votre entreprise ainsi que de son statut (SARL, SA, entreprise individuelle, micro-entreprise). Le secteur d'activité dans lequel vous évoluez entre également dans la liste de critères déterminants pour établir un tarif. Pensez donc à bien rassembler toutes ces informations avant de demander des devis.

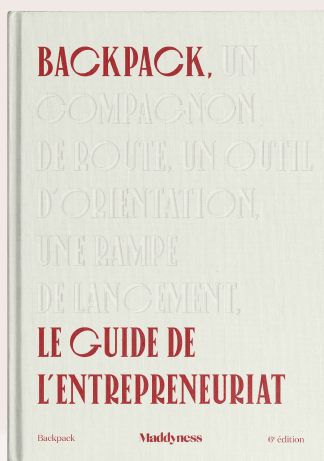
Enfin, une fois les propositions des différents organismes d'assurances reçues, vérifiez bien l'étendue des garanties proposées, les spécificités sectorielles, les cas d'exclusion, ou encore le montant des franchises ainsi que le SAV.

> Les astérisques en bas de contrat sont parfois aussi importantes, voire plus, que le contenu mentionné en gras dans celui-ci

Sources :

- Kit de survie de l'entrepreneur face au monde de l'assurance
- Entrepreneur : quelle assurance souscrire pour votre startup ?

Vous souhaitez créer votre entreprise ? Retrouvez les dernières ressources et outils du moment pour vous aider dans votre parcours d'entrepreneur·euse dans la sixième édition de Backpack par Maddyness. C'est l'ouvrage qui vous accompagnera à toutes les étapes.



- 272 pages de conseils,
- Des fiches Pratiques,
 - Des témoignages,
- Un annuaire d'outils,
- Un kit à télécharger

[Découvrir Backpack](#)

Article écrit par Maddyne